

C'est une belle page qui allait être lue, une page passionnante, remplie des grandeurs et des misères de la « galère ».

### LE COMMANDANT COUZOT

Avant de ressusciter Forbin, le conférencier avait été salué en ces termes par M. Alex Peire, président de la Société des Amis de La Seyne :

« Je déclare ouverte la cinquième séance du cycle 1967-1968 de nos manifestations culturelles.

Commandant Couzot, j'ai ce soir la grande joie de vous accueillir au sein de notre société ; bienvenue sincère et chaleureuse puisque vous êtes le premier conférencier délégué auprès de nous par l'Académie du Var, dans le cadre d'un accord heureux passé entre cette docte compagnie et l'office municipal de la Culture et des Arts de la ville de La Seyne.

Nous sommes persuadés que de telles initiatives auront des lendemains bénéfiques. C'est pourquoi je vous prie de vouloir bien exprimer à M. Rougetet, président de l'Académie du Var, et à tous les membres de son conseil d'administration, nos remerciements et l'expression de notre amicale gratitude.

Commandant, qui mieux que vous pouvait venir, dans notre cité maritime, nous entretenir d'histoires de marins ?

Qui mieux que vous pouvait parler de galères dans une ville où on en construisait déjà au cours des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles ?

M. Paul-Martial Couzot fait partie du cadre de réserve de notre Marine nationale, avec le grade de capitaine de vaisseau.

Depuis sa sortie de l'École Navale en 1923, le commandant Couzot a bourlingué sur toutes les mers du monde, passant d'un commandement de torpilleur à l'état-major d'une escadre... puis tour à tour officier de liaison, commandant de la Marine en Nouvelle Calédonie, directeur-adjoint des trans-

missions au titre du gouvernement général de l'A.O.F.

Au cours de ses nombreux voyages, le commandant Couzot a su recueillir de précieux documents et retenir de savoureuses anecdotes... ce qui lui a permis d'écrire puis de faire éditer plusieurs ouvrages sur la navigation et sur l'action bienfaisante de la France dans le Pacifique austral, l'Océanie et la Nouvelle Calédonie...

Comme historien, il coopère à « Geographia », à la revue « Mer et Outre-Mer », à la « Revue Maritime », au « Journal des Océanistes », aux bulletins de l'Académie du Var dont il est membre résident actif depuis 1961...

Il fait aussi partie de la société archéologique du Gers, de la société des Océanistes, de la société du Borda, de la société des Ingénieurs civils de France, et de nombreux autres groupements artistiques et culturels.

En nous parlant dans un instant de Paul-Albert de Forbin, général de galères, le conférencier va faire revivre pour nous les dures, pénibles, mais combien glorieuses aventures des galères royales, sur lesquelles l'enjeu des batailles et l'ivresse des victoires faisaient oublier à la « chiourme » le fouet aux lanières parfois ensanglantées de ses gardes...

### LE « TEMPS DES GALÈRES »

Avec le commandant Couzot, on devait ensuite faire un saut dans le passé pour arriver à cette guerre de trente ans dont les écoliers apprennent les événements. Le conférencier ne plaça pas plus loin son « temps des galères ». Il le salua en même temps que Richelieu. Il leur donna un cadre. Il les situa dans un ensemble qui à vrai dire n'était guère brillant. La marine française — et encore moins la marine provençale — ne présentaient les visages de la prospérité. Elles étaient insuffisantes.

En Méditerranée pourtant les ga-

lères existaient. Le commandant dit ce qu'elles étaient : une pauvre escadre divisée par des rivalités, peu nombreuse, et éparpillée.

Les galères de l'époque avaient des fins nombreuses. Elles étaient utilisées aussi bien pour le combat que pour le remorquage. On en comptait une trentaine sur le littoral. Leurs équipages étaient « alimentés » par les condamnés de droit commun. Comme il fallait bien « fournir » les galères, les tribunaux, dit le conférencier, étaient fort généreux dans la distribution des peines. Une faute légère, un

braconnage, un propos malsonnant contre la religion, envoyaient proprement leurs hommes aux galères. On se servait aussi des « prisonniers maures ».

Les officiers appartenaient à la noblesse provençale et, si l'on en croit les écrits de l'époque, les brevets étaient fort recherchés. Or les commandants des galères étaient résolument indépendants. Pour coordonner leur action, pour mettre la paix dans leurs rangs, un général leur fut donné. Il s'agit d'un bon gentilhomme provençal, Paul-Albert de Forbin, hardi marin et dévoué au roi. Le choix était heureux. Avec un chef dont le nom devait entrer dans la légende, les galères royales connurent leur âge d'or. Elles prirent une place de plus en plus importante. Leurs états-majors durent se plier à la discipline. Et leur général les dirigea vers les plus hautes destinées. Les galères constituèrent alors une force cohérente, une escadre digne de ce nom que de Forbin conduisit à la victoire.

Les galères ont illustré l'histoire de la marine et c'est avec fierté que le commandant Couzot, les évoqua à travers la grande et noble figure de celui qui sut si bien les diriger.

Telles furent les grandes lignes de cette très intéressante conférence dont on gardera à La Seyne le meilleur des souvenirs.

P. CARLAVAN.

